

**Centre Technique de l'APAVE NORD-OUEST**  
**(S.A. CETE-APAVE NORD-OUEST)**  
société anonyme à Conseil de Surveillance et Directoire  
au capital de 16 676 096 euros  
Siège Social : 51, avenue de l'Architecte Cordonnier - 59000 LILLE  
RCS B 419.671.425 LILLE

**Extrait du Procès-verbal de la réunion du Conseil de surveillance**  
**Du Jeudi 17 juin 2010**

...

**4 – FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE (Membres, Présidence, Vice-Présidence) SUITE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

*Changement de Présidence du Conseil de Surveillance*

*Changement de Vice Présidence du Conseil de Surveillance*

Pour faire suite aux décisions de l'assemblée générale ordinaire qui vient de se tenir concernant la composition des membres du conseil de surveillance,

JL HEDELIN ayant souhaité ne pas solliciter le renouvellement de son mandat d'Administrateur de l'Apave Nord Ouest et G. ANGOUSTURES étant sollicité pour assurer la Présidence de l'APAVE NORD OUEST, en remplacement de JL. HEDELIN, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010, G. ANGOUSTURES de ce fait est proposé comme membre représentant de l'APAVE NORD OUEST auprès du Conseil de Surveillance du CETE Apave Nord-Ouest.

En conséquence l'Assemblée Générale a constaté le non-renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance, personne physique, de M. G.ANGOUSTURES à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010.

En application de l'article 21 des statuts, le conseil de Surveillance doit en conséquence élire  
☞ un nouveau Président du Conseil de Surveillance en remplacement de G. ANGOUSTURES – il est proposé de nommer M. LOBRY

☞ un nouveau Vice Président en remplacement de M. LOBRY – il est proposé de nommer F. BISSON

Effet au 1<sup>er</sup> juillet 2010

En conséquence le conseil de surveillance approuve les résolutions suivantes :

**PREMIERE RESOLUTION – PRESIDENCE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**

Au cours de l'assemblée générale ordinaire du CETE APAVE NORD OUEST qui vient de se tenir, il a été constaté la fin du mandat, à titre personne physique, de M. Gérard ANGOUSTURES en qualité de membre du Conseil de Surveillance, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010

Le conseil de Surveillance constate donc la fin des fonctions de M. Gérard ANGOUSTURES en qualité de Président du Conseil de Surveillance à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010 et nomme en remplacement M. Michel LOBRY né le 26 Août 1945 à Haubourdin (59) demeurant 5 Résidence du Capitaine Michel 59147 GONDECOURT pour la durée de son mandat de membre du Conseil de Surveillance lequel prendra fin à l'issue de l'assemblée générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2010

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

M. Michel LOBRY accepte ces fonctions et remercie ses collègues de la confiance qu'ils lui témoignent.

Le conseil remercie M. Gérard ANGOUSTURES pour la fonction occupée en qualité de Président du Conseil de Surveillance et les services qu'il a rendus à la société.

**DEUXIEME RESOLUTION – VICE-PRESIDENCE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**

Comme conséquence de ce qui précède, le conseil de Surveillance prend acte de la fin des fonctions en qualité de Vice Président de Michel LOBRY à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010 et nomme en remplacement M. François BISSON né le 09/06/1948 à PARIS 18<sup>ème</sup> – demeurant 3 rue des Placeaux 60550 VERNEUIL EN HALATTE pour la durée de son mandat de membre du Conseil de Surveillance lequel prendra fin à l'issue de l'assemblée générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2010.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

F. BISSON aura pour mission de présider les réunions du conseil en cas d'absence du Président.

F. BISSON accepte ces fonctions et remercie ses collègues

Le conseil de surveillance remercie M. LOBRY pour la fonction occupée en qualité de Vice Président et les services qu'il a rendus à la société.

**TROISIEME RESOLUTION – POUVOIRS**

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour l'accomplissement des formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

...

- 13.06.2010

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

**LE PRESIDENT DU DIRECTOIRE**

Bernard KERHERVE

